Accusé de réception en préfecture 001-240100883-20230525-D20230525-104-DE Date de télétransmission : 30/05/2023 Date de réception préfecture : 30/05/2023

## DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE – N° 2023-104 « COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA PLAINE DE L'AIN »

L'an 2023, le jeudi 25 mai, à 18h00, le Conseil de Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à Chazey-sur-Ain, sous la présidence de Jean-Louis GUYADER, Président. Date de convocation : mercredi 17 mai 2023 - Secrétaire de séance : Aurélie PETIT

Nombre de membres en exercice: 84 - Nombre de présents: 58 - Nombre de pouvoirs: 12 - Nombre de votants: 70

Etaient présents et ont pris part au vote: Max ORSET, Daniel FABRE, Christian de BOISSIEU, Liliane FALCON, Daniel GUEUR, Aurélie PETIT, Jean-Pierre BLANC, Stéphanie PARIS, Thierry DEROUBAIX, Joël GUERRY, Vincent MANCUSO, Gisèle LEVRAT, Dominique DELOFFRE, Lionel MANOS, Laurent BOU, Marie-Françoise VIGNOLLET, Daniel MARTIN, Bernard PERRET, Patrick BLANC, Jean-Louis GUYADER, Claire ANDRÉ, Françoise GARIBIAN, Christian LIMOUSIN (jusqu'à la délibération n°2023-108), André MOINGEON, Cyril DUQUESNE, Stéphanie JULLIEN, Alexandre NANCHI (jusqu'à la délibération n°2023-113), Lionel KLINGLER, Jean-Pierre GAGNE, Franck PLANET, Jean MARCELLI, Elisabeth LAROCHE, Jean-Alex PELLETIER, Frédéric TOSEL, Mohammed EL MAROUDI, Jean ROSET, Frédéric BARDOT, Denis JACQUEMIN, Laurent REYMOND-BABOLAT, Paul VERNAY, Valérie CAUWET DELBARRE, Jehan-Benoît CHAMPAULT, Béatrice DALMAZ (jusqu'à la délibération n°2023-106), Lionel CHAPPELLAZ (jusqu'à la délibération n°2023-115), Marie-Claude REGACHE, Sylviane BOUCHARD, Josiane CANARD, Patrick MILLET, Marcel JACQUIN, Nazarello ALONSO, Agnès OGERET, Daniel BEGUET, Françoise GIRAUDET, Françoise VEYSSET-RABILLOUD, Emilie CHARMET, Eric BEAUFORT, Roselyne BURON, Bernard GUERS.

Etaient excusés et ont donné pouvoir: Sylvie RIGHETTI-GILOTTE (à Daniel FABRE), Gérard BROCHIER (à Bernard PERRET), Dominique DALLOZ (à Stéphanie JULLIEN), Serge GARDIEN (à Laurent REYMOND-BABOLAT), Viviane VAUDRAY (à Agnès OGERET), Jean-Luc RAMEL (à Jean-Alex PELLETIER), Régine GIROUD (à Frédéric TOSEL), Marie-José SEMET (à Elisabeth LAROCHE), Patrice MARTIN (à Jehan-Benoît CHAMPAULT), Pascal COLLIGNON (à Valérie CAUWET DELBARRE), Fabrice VENET (à Marie-Claude REGACHE), Gilbert BOUCHON (à Josiane CANARD).

Etaient excusés: Joël BRUNET, Jean PEYSSON, Joël MATHY, Thérèse SIBERT, Pascal PAIN, Maud CASELLA.

**Etaient absents:** Sylvie SONNERY, Patricia GRIMAL, Jean-Marc RIGAUD, Antoine MARINO MORABITO, Ludovic PUIGMAL, Walter COSENZA, Maël DURAND, Gaël ALLAIN.

Objet : Subvention au profit de la CPME (confédération des petites et moyennes entreprises) pour l'organisation de la manifestation « AinPuls : accélérateur de projets » 2023

VU l'avis favorable commission économie et environnement du 2 mai 2023 ;

VU l'avis favorable du Bureau communautaire du 15 mai 2023 ;

M. Daniel FABRE, vice-président, indique que la CPME est une organisation patronale interprofessionnelle, privée et indépendante. Elle assure la représentation et la défense de l'ensemble des petites et moyennes entreprises, tous secteurs confondus (industrie, commerce, services, artisanat), tant au niveau local, national, auprès des pouvoirs publics et des partenaires sociaux, qu'au niveau international.

La CPME de l'Ain, partenaire de la Plaine de l'Ain depuis plusieurs années, organise du vendredi 29 septembre au dimanche 1<sup>er</sup> octobre au CECOF à Ambérieu en Bugey, la 6<sup>e</sup> édition de l'évènement « AIN'PULS : ACCELERATEUR DE PROJET », dont l'ambition est d'accompagner l'innovation des TPE-PME pendant 2 jours 1/2.

Huit à dix projets seront proposés par des start-ups ou entreprises de l'Ain. Les porteurs de projets seront accompagnés tout au long du week-end par une équipe composée de porteurs de compétences (professionnels, étudiants...), et des coachs-experts. Un atelier de prototypage, piloté par le LABO1, sera installé sur place. Au terme de ces 3 jours, les meilleurs projets seront récompensés. Il sera notamment proposé au lauréat un accompagnement technique de son projet d'entreprise et une Bourse French Tech BPI.

Accusé de réception en préfecture 001-240100883-20230525-D20230525-104-DE Date de télétransmission : 30/05/2023 Date de réception préfecture : 30/05/2023

Cette année un nouvel élément d'attraction prendra place en ouverture du week-end AINPULS. L'agence Auvergne Rhône Alpes entreprises proposera pour la 1<sup>re</sup> fois dans l'Ain « les rendez-vous de l'entreprise » (appellation non définitive), demi-journée dédiée à l'entreprenariat et à l'innovation.

La CPME sollicite la reconduction de l'aide apportée l'an passé par la CCPA, soit une subvention de 6 000 euros. En contrepartie la CCPA bénéficiera notamment d'une visibilité sur tous les supports de communication de l'événement, sera représentée dans le jury final et pourra participer comme exposant à l'événement organisé par Auvergne Rhône-Alpes entreprises en amont d'AINPULS.

Une convention de partenariat détaille les engagements des parties.

L'objectif de ce projet étant en adéquation avec la stratégie de développement économique de la CCPA, et compte tenu des retombées positives en termes d'image et de notoriété pour notre territoire, il est proposé d'attribuer une subvention de 6 000 euros pour l'organisation de cet évènement.

Le Conseil communautaire, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- DECIDE d'accorder une subvention de 6 000 euros à la CPME de l'Ain pour l'organisation de l'évènement « AinPuls : Accélérateur de projet ».
- AUTORISE le président, ou son représentant ayant reçu délégation, à signer la convention de partenariat financier avec la CPME de l'Ain.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus, pour extrait conforme, Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de la présente délibération, Transmise en Sous-Préfecture de Belley, le 30 mai 2023

Publiée le

31 MAI 2023

Le Président, Jean-Louis GUYADER

AUTÉ DE CO

CHAZEY SUR AIN

Pour le président et par délégation, Le 1er vice-président,

Marcel JACQUIN